



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/086

Genève, le 6 novembre 2018

CONCERNE:

### Propositions d'amendements à l'Annexe I et à l'Annexe II

#### Consultations avec les États de l'aire de répartition

1. La présente notification est publiée à la demande du Mexique.
2. Dans la résolution Conf. 8.21 (Consultation des États de l'aire de répartition sur les propositions d'amendement des Annexes I et II), la Conférence des Parties recommande que les Parties ayant l'intention de présenter des propositions d'amendement aux Annexes I et II consultent les États de l'aire de répartition.
3. Concernant les propositions qui seront examinées à l'occasion de la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, qui aura lieu à Colombo, Sri Lanka, du 23 mai au 3 juin 2019, le Mexique a informé le Secrétariat de son intention de soumettre une proposition d'amendement en vue d'inscrire les espèces *Isurus oxyrinchus* et *Isurus paucus* à l'Annexe II.
4. Dans ce contexte, le Mexique demande aux États de l'aire de répartition de lui fournir les données dont ils disposent sur l'état de conservation de ces espèces (répartition, taille, structure et tendance des populations), le commerce légal - national et international - de spécimens, parties et produits, ainsi que des informations sur le commerce illégal dont elles font l'objet (saisies et confiscations). Nous vous serions très reconnaissants de nous faire parvenir ces informations, si possible, avant le 12 novembre 2018.
5. Ainsi, le Mexique pourra présenter une proposition révisée 150 jours au moins avant la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, à savoir, le 24 décembre 2018. L'information doit être communiquée, le 15 novembre 2018 au plus tard, directement à l'autorité administrative du Mexique, à l'adresse suivante :

Dirección General de Vida Silvestre  
AV. Ejército Nacional No. 223,  
Colonia Anáhuac,  
Delegación Miguel Hidalgo,  
Ciudad de México, C.P. 11320

Tél: (55) 56 24 33 06  
Courriel: [lurbano@semarnat.gob.mx](mailto:lurbano@semarnat.gob.mx);  
[miguel.flores@semarnat.gob.mx](mailto:miguel.flores@semarnat.gob.mx)

6. Enfin, dès que le Mexique disposera d'une version plus avancée de la proposition, celle-ci vous sera envoyée pour que vous puissiez en prendre connaissance et nous faire savoir si votre pays verrait un intérêt à devenir co-auteur de la proposition.